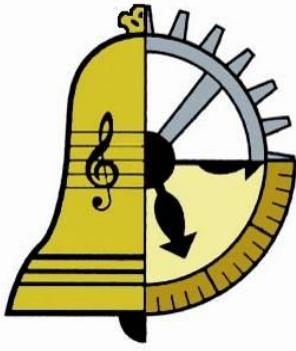


ACW



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne, a.s.b.l

La cloche de l'Atlas V



Le carillon du Monument des Belges à Amersfoort (NL)

ACW



Association Campanaire Wallonne

Association sans but lucratif

- Objectifs** : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (cloches, carillons, mécanismes d'horlogerie monumentale, et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles Capitale.
- Conseil d'administration** :
- Président : Serge Joris
 - Vice-présidents : Jean-Christophe Michallek
Philippe Slégers
 - Secrétaire : Cédric Leclercq
 - Trésorière : Pascaline Flamme
 - Administrateurs : Emmanuel Delsaute, Marc Streel,
Emmanuel Vanderheyden
- Secrétariat** : Grand' Rue, 3
B-5630 Daussois
Belgique (Belgium)
Tél. : 32-(0)496-107093
cedric-leclercq@skynet.be
- Internet** : www.campano.be – secretariat@campano.be
Gestionnaire : Chantal Prévinaire
- N° d'entreprise** : 0457.070.928
- Cotisations** : Belgique : par virement au compte (banque Belfius)
IBAN : BE32 0682 4366 1502 - BIC : GKCCBEBB
avec mention de l'adresse complète du (des) cotisant(s)
- Membre ordinaire = 17 €/an
 - Membre de soutien et administrations = 32 €/an
 - Conjoint(e) = 5 €/an
 - Etudiant(e) de plein exercice et demandeur d'emploi = 7 €/an
- Étranger :
- Union européenne : = 18 €/an
par virement au compte bancaire ci-dessus
 - Hors Union européenne : = 20 €/an
par paiement *PayPal* sur le compte sc.joris@skynet.be

Sommaire

DE LA RÉDACTION	p. 4
LA VIE DE L'ASSOCIATION	
▪ Organisation interne	p. 5
▪ Inventaire de cloches sur le site Internet de l'ACW	p. 5
▪ Assemblée générale de l'ACW à Verviers, le 1er avril 2017 – <i>Anne-Lise Crickboom</i>	p. 6
CLOCHES	
▪ Les Normes de Limburg : Quel impact sur la fabrication de cloches ? – <i>Serge Joris</i>	p. 10
▪ Sur les traces des oublié(e)s de la guerre : La cloche de l'Atlas V – <i>Pascale Boudart</i>	p. 16
CARILLONS	
▪ Le Belgenmonument à Amersfoort (NL) : Du son du canon au son du carillon – <i>Jean Ramaekers</i>	p. 22
HORLOGERIE MONUMENTALE	
▪ Une horloge monumentale hors du commun à Lantremange – <i>Marc Streel, Pascale Boudart, Serge Joris</i>	p. 32
INFOS	
▪ Potins campanaires	p. 37
▪ Le courrier des lecteurs	p. 38
▪ La revue des revues	p. 39
▪ Agenda	p. 41

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs

*La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire
n'est autorisée que moyennant accord de la rédaction et des auteurs*

Comité de rédaction :

P. Boudart, E. Delsaute, S. Joris, C. Leclercq, J. Ramaekers, Ph. Slégers.

Page de garde : La cloche de l'Atlas V, rare témoin de ce bateau et de son épopée fluviale en 1917 – Le *Belgenmonument* (Monument des Belges) à Amersfoort (NL), témoin de la reconnaissance de réfugiés belges pendant la Seconde Guerre mondiale. (Photos : Internet).

Le Bulletin Campanaire est publié avec le soutien du Ministère de la
Fédération Wallonie-Bruxelles - Service du Patrimoine culturel



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

De la rédaction

Ces derniers temps, nous avons publié dans le Bulletin Campanaire une série d'articles consacrés aux propriétés acoustiques des cloches et à la mesure de leurs tons partiels.

Nous clôturons cette série par un article consacré aux *Normes de Limburg*, normes sur lesquelles des fondeurs de cloches et des experts campanaires s'étaient mis d'accord peu après la Seconde Guerre mondiale afin de garantir la qualité des nombreuses cloches à fabriquer à cette époque, suite aux dommages de guerre. Nous avons en particulier essayé de savoir ce qu'il subsiste aujourd'hui de ces normes.

Ce numéro du Bulletin Campanaire contient également deux articles en liaison, pour l'un, avec les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale et avec les suites de la Seconde Guerre mondiale, pour l'autre.

Le premier retrace l'incroyable acte de bravoure du bateau Atlas V sur la Meuse en janvier 1917, bateau dont il ne subsiste à ce jour que la cloche, fabriquée en 1781 par F. Chaudoir.

Le second est consacré à l'imposant Monument des Belges (Belgenmonument) érigé à Amersfoort (Pays-Bas) par des réfugiés belges en remerciement de l'hospitalité accordée par cette ville à plusieurs milliers de Belges pendant le second conflit mondial. Ce monument abrite aujourd'hui un carillon de 49 cloches, géré par l'École de Carillon des Pays-Bas.

Les amateurs d'horlogerie monumentale découvriront dans ce numéro les caractéristiques peu banales de l'horloge du clocher de Lantremange (Waremmes).

La vie de l'association

- **Organisation interne**

La répartition des fonctions au sein du Conseil d'administration (CA) de l'ACW a fait l'objet d'une redistribution, qui a été officialisée début avril lors de l'Assemblée générale 2017 à Verviers.

La présidence de l'association sera désormais assurée par Serge Joris, qui a accepté de remplir cette fonction jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur (2020). Il prend ainsi le relais de Jean-Christophe Michallek, qui, pendant 11 ans, a assumé cette fonction avec grand dévouement. Il en a été très chaleureusement remercié lors de la dite assemblée (voir p. 7).

Le CA comptera désormais 2 vice-présidents : Philippe Slégers (responsable de la Commission cloches) et Jean-Christophe Michallek (responsable de la Commission carillons). Marc Streel, continuera à être la personne-relais du CA pour le volet 'horlogerie monumentale'.

Cédric Leclercq et Pascaline Flamme gardent respectivement leur fonction de secrétaire et de trésorière.

Emmanuel Delsaute et Emmanuel Vanderheyden complètent cette équipe en leur qualité d'administrateurs.

- **Inventaire de cloches sur le site Internet de l'ACW**

La rubrique *Patrimoine campanaire / Cloches et sonneries* du site www.campano.be donne désormais accès au relevé des 255 cloches de l'espace Wallonie-Bruxelles inventoriées par des membres de l'ACW et transmises au secrétariat du site au 31 décembre 2016. Si vous souhaitez obtenir la fiche technique et les photos correspondant à une ou plusieurs de ces cloches, vous pouvez en faire la demande au secrétariat. Une réponse communiquée par e-mail est gratuite. En cas d'envoi postal, nous vous demanderons le prix de l'affranchissement postal.

Assemblée générale de l'ACW

Verviers, le 1^{er} avril 2017

Anne-Lise Crickboom

C'est en bord de Vesdre, auprès de 2 carillons parmi les plus orientaux de Belgique, que s'est tenue l'Assemblée générale 2017 de l'ACW. Quand on a annoncé aux édiles verviétois que l'Association Campanaire Wallonne souhaitait organiser cette assemblée chez eux le 1^{er} avril et qu'elle aimerait en profiter pour découvrir le carillon de l'Hôtel de Ville, ils ont d'abord cru à un poisson d'avril ... Mais, sitôt rassurés sur la réalité de cette demande, ils ont mis les petits plats dans les grands pour nous recevoir.

La journée a commencé, pour ceux qui le souhaitaient, par une visite des combles et du campanile de l'Hôtel de Ville, inauguré en 1780, d'un pur style Louis XVI.



G. Focan - SPW-Patrimoine

Les membres verviétois de l'ACW en faisaient fièrement découvrir le patrimoine campanaire : la plus vieille cloche de la ville, fondue par le fondeur hutois Jean Bodri (1598), la cloche d'heures d'Andreas Van den Gheyn (1824) et le carillon de 21 cloches Marcel Michiels (1938), de nos jours encore actionné par un tambour mécanique (automate).

Les membres horlogers ont également pu observer le mécanisme de son ancienne horloge, malheureusement hors service. Cerise sur le gâteau, un guide officiel a ensuite piloté ceux qui le voulaient dans les diverses salles de ce bel Hôtel de Ville récemment restauré.

Après un petit tour sur le marché hebdomadaire et repas libre du midi, nous avons traversé la place pour nous retrouver en vue de l'Assemblée générale dans les locaux de la Bibliothèque communale, située juste en face de l'Hôtel de Ville (ce qui nous a permis de passer l'après-midi au son des ritournelles de son carillon). La bibliothécaire nous y avait préparé une vitrine contenant des livres pour adultes et pour enfants sur les cloches et les horloges. Certains ont pu y faire de livresques découvertes.

L'allocution de bienvenue à l'Assemblée a été prononcée par Jean-François Istasse, Échevin de la Culture et du Patrimoine de la Ville de Verviers, qui nous a fait l'honneur de sa présence à cette séance. Il s'est dit impressionné par le sérieux et le travail de notre association.

Jean-Christophe Michallek a ensuite présenté le bilan moral de l'année 2016 : nombre de membres en augmentation, création d'un groupe de réflexion sur le fonctionnement et les priorités de l'association, basculement sur le site Internet de la liste des cloches inventoriées à ce jour dans l'espace Wallonie-Bruxelles, mise à jour régulière de l'inventaire des horloges monumentales de cet espace, participation active à la préparation et au déroulement de la *'Journée de sensibilisation au rôle du carillon dans l'animation des communautés locales'* qui s'est tenue le 22 avril 2016 dans les bâtiments du Parlement national, préparation du 5e recueil ACW de partitions pour carillon, contacts avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région de Bruxelles Capitale dans le cadre de leurs inventaires de patrimoine culturel immatériel reconnu par l'UNESCO (dont la culture du carillon), etc.

Est alors arrivé le moment du 'passage de flambeau' entre Jean-Christophe Michallek et Serge Joris au niveau de la présidence de l'association (photo). Serge Joris a chaleureusement remercié Jean-Christophe pour son dévouement pendant ses 11 années de présidence, années qui ont permis d'écrire les pages parmi les plus belles que l'association ait connues jusqu'ici.



ACW



ACW

*Vue partielle de l'assemblée
Passage de flambeau entre J.-C. Michallek et S. Joris*

Avant de passer à la présentation de la situation financière de l'association, Serge Joris a exposé les projets pour 2017, dont la

8 | La vie de l'association

préparation d'une charte ACW concernant la sauvegarde de patrimoine campanaire en péril, la participation au congrès 2017 de la Fédération Mondiale du Carillon (Barcelone), la publication du recueil de partitions précité, l'excursion d'automne, etc.

Après l'Assemblée générale, la Ville de Verviers a convié les participants à une réception officielle à l'Hôtel de Ville. Nous y avons été reçus par Martine Regnier, présidente du CPAS, encadrée de l'échevin Jean-François Istasse précité et de Bernard Piron, échevin du Tourisme. Ils ont souligné l'importance d'une association comme la nôtre et mis l'accent sur le travail accompli par l'équipe de Verviers pour promouvoir l'art campanaire dans leur ville.



Marie-Madeleine Crickboom a ensuite pris la parole (photo) pour remercier nommément toute l'équipe qui l'entoure lors des diverses manifestations campanaires, et ils sont nombreux. Elle a remercié la Ville de son soutien, et a demandé aux édiles, au nom des Verviétois, de veiller à la

maintenance et à la restauration de ce patrimoine, chose à laquelle l'échevin concerné a affirmé vouloir être attentif. Jean-Christophe Michallek a alors pris la parole au nom de l'Association pour remercier la Ville de son accueil.

Un verre de l'amitié et une tarte au riz ou un gâteau de Verviers ont agrémenté cette réception (photos).

La journée ⁽¹⁾ s'est terminée en musique pour ceux qui le souhaitent : une visite du carillon de Notre-Dame des Récollets était proposée. Chantal Mollet y a ravi les oreilles des Verviétois par un mini concert improvisé.

1. On peut trouver des images et vidéos de la journée sur la page Facebook du carillon de Notre-Dame des Récollets : <https://www.facebook.com/carillonnotredamedesrecollets/>
Le reportage de la télévision locale est visible sur son site internet :
https://www.televesdre.eu/www/video/info/-les-carillonneurs-decouvrent-le-carillon-de-l-hotel-de-ville-_91455_89.html



ACW



ACW



ACW



ACW

Éléments du patrimoine campanaire de l'Hôtel de Ville



ACW

Réception à l'Hôtel de Ville en fin de journée



ACW

Les Normes de Limburg

Quel impact sur la fabrication de cloches ?

Serge Joris

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, des dizaines de milliers de cloches doivent être fabriquées ⁽¹⁾ pour remplacer celles disparues durant la guerre.

Plusieurs acteurs-clés dans le domaine campanaire, en particulier en Allemagne ⁽²⁾, sentent en cette période le besoin de définir des normes de qualité à respecter pour cette fabrication, normes qui aillent au-delà des recommandations existant dans le domaine depuis 1927, les *Frankfurter Thesen* ⁽³⁾.



Après une série de contacts et de travaux préliminaires, c'est à Limburg, charmante petite ville (photo) dans la vallée de la Lahn, près de Coblence, qu'une centaine de personnalités du monde campanaire ⁽⁴⁾ se sont mis d'accord début juin 1951 sur une série de normes de fabrication de cloches de volée, entrées dans l'histoire sous le nom de *Normes de Limburg*.

Elles concernent la structure tonale de ces cloches, la décroissance dans le temps de leurs tons partiels, le profil et les matériaux constitutifs des cloches, ainsi que certaines caractéristiques de leurs sonneries.

-
1. Certaines sources estiment ce nombre à près de 175.000 cloches.
 2. Dont le *Beratungsausschuss für das deutsche Glockenwesen*, qui, aujourd'hui encore, forme les experts campanaires en Allemagne.
 3. Parmi les coauteurs de ces *Frankfurter Thesen* figure Dom Blessing, bien connu en Wallonie pour son rôle auprès des fonderies Causard de Colmar et de Tellin.
 4. Autorités ecclésiastiques, experts et fondeurs de cloches, acousticiens, physiciens, responsables de patrimoine, ainsi que des experts et observateurs venus d'Autriche, de France, des Pays-Bas, des USA, ...

Définir de telles normes avait pour but de donner aux experts campanaires un référentiel permettant de procéder de manière objective à la réception de nouvelles cloches de volée.

Nous en livrons ci-après la quintessence.

Structure tonale des cloches

Les *Normes de Limburg* commencent par une énumération des principaux tons partiels émis lors de la frappe d'une cloche ^(5,6). Ceux-ci sont subdivisés en tons principaux – la note au coup, le hum, la prime (ou fondamentale), la tierce mineure (plus rarement tierce majeure), la quinte, le nominal (également appelé octave) – et en tons d'importance secondaire – la dixième, onzième, douzième, ... Ces normes stipulent que la note au coup coïncidera, idéalement, avec la prime.

Les écarts admissibles pour le hum, la prime et la tierce de cloches de volée sont spécifiés par rapport à des tons partiels 'justes'. Nous présentons ci-après ces écarts en seizièmes de demi-tons (= unité courante à l'époque et encore aujourd'hui d'application en Allemagne), ainsi qu'en centièmes de demi-tons :

	Écarts de tonalité admissibles			
	Vers le haut		Vers le bas	
	En seizièmes de demi-ton	En centièmes de demi-ton	En seizièmes de demi-ton	En centièmes de demi-ton
Hum	3	19	- 10	- 63
Prime	3	19	- 6	- 38
Tierce mineure	4	25	- 4	- 25

Pour une cloche à tierce mineure, ces normes stipulent qu'une quinte à tonalité légèrement abaissée est tolérable, alors qu'un abaissement excessif de cette quinte est préjudiciable à la qualité du son émis par la cloche. La quinte 'juste' doit en tous les cas être évitée.

5. La référence de l'époque pour la mesure et l'identification des tons partiels est le $La_1 = 435$ hertz (alors que de nos jours il s'agit plutôt du $La_1 = 440$ hertz).

6. Les caractéristiques de ces divers tons partiels sont décrites dans *Le Bulletin Campanaire* 2013/1 - n° 73, p. 20 et 2016/1 - n° 85, p. 10.

D'autres prescriptions se réfèrent aux tons partiels de moindre importance.

Décroissance dans le temps de l'intensité sonore des tons partiels

Les *Normes de Limburg* prescrivent une décroissance lente et proportionnée des tons partiels principaux d'une cloche de volée après sa frappe. Pour une cloche en bronze à profil 'moyen' ⁽⁷⁾ :

Normes de décroissance dans le temps de l'intensité sonore de tons partiels (*)		
Note au coup	Hum	Prime et tierce
Jusqu'à Do ₁	> 150 s	25 s
de Do# ₁ à Mi ₁	150 à 120 s	20 s
de Fa ₁ à La ₁	110 à 85 s	17 s
de La# ₁ à Do# ₂	80 à 65 s	12 s
de Ré ₂ à Fa ₂	60 à 50 s	10 s

* Les tonalités sont exprimées ici en notation belge. Unité de temps = seconde

Ces normes contiennent des recommandations analogues pour les cloches fabriquées dans d'autres métaux de base (fer ou laiton).

Développement du son de la cloche ⁽⁸⁾

Les *Normes de Limburg* soulignent également le fait que la qualité d'une cloche de volée dépend non seulement de la qualité de sa structure tonale (voir ci-dessus), mais également d'une bonne proportionnalité d'intensité sonore et de 'clarté' de ses différents tons partiels après la frappe de la cloche.

7. Ndlr. : Une cloche à profil 'moyen' se caractérise par un rapport diamètre/épaisseur = 14. Cette valeur est de 12 pour une cloche à profil 'lourd' et de 14 pour une cloche à profil 'léger'.

8. Traduction libre du terme allemand de *Glockenentfaltung*.

Profil et poids des cloches

Selon ces normes, les valeurs minimales suivantes de poids sont d'application pour classer une cloche de volée en Do₁ dans l'une ou l'autre des catégories suivantes de profils de cloches :

Profil lourd	=	2.600 kg
Profil moyen	=	2.100 kg
Profil léger	=	1.700 kg

D'une octave à l'autre, le rapport de poids d'une même tonalité nominale est censé être de 8. À profil égal, une cloche Do₁ devrait donc en principe peser 8 fois plus qu'une cloche Do₂.

Matériau constitutif des cloches

Les *Normes de Limburg* stipulent que les cloches en bronze doivent être fabriquées au départ de véritable 'bronze pour cloches' (rapport cuivre/étain = 78/22), ne contenant par ailleurs pas plus de 2 % de substances étrangères, dont un maximum de 1 % de plomb.

Au moins 20 % de l'étain utilisé pour la fabrication d'une nouvelle cloche doit être 'vierge'.

Battants et suspension de cloches

Les *Normes de Limburg* attirent l'attention sur le fait que la qualité sonore d'une cloche de volée dépend dans une large mesure de son système d'attache et du dimensionnement de son battant.

Les normes ne 'tolèrent' que dans certains cas la suspension de cloche par joug arqué.

Sonneries de cloches

Selon ces normes, le critère le plus important à contrôler lors de l'expertise d'une sonnerie de cloches est le bon choix des intervalles de tonalités entre celles-ci ⁽⁹⁾.

Il est stipulé, dans ce cadre, que l'oreille tolère plus facilement une augmentation plutôt qu'une diminution de ces intervalles ⁽¹⁰⁾.

9. Outre les sonneries composées uniquement de nouvelles cloches, le problème se posait également de combiner dans une même sonnerie des cloches neuves et des cloches historiques ayant survécu à la guerre.

Vient ensuite le critère de l'homogénéité d'intensité sonore des différentes cloches composant la sonnerie.

Mises en garde

Les auteurs des *Normes de Limburg* signalent toutefois que celles-ci ne constituent pas un absolu rigide à respecter lors de l'évaluation d'une cloche de volée ou d'une sonnerie car, en finale, c'est l'impression de 'beauté' du timbre de la cloche (ou de la sonnerie) qui prime.

Conclusions

Les *Normes de Limburg* ont permis d'élever à un point jusqu'alors inégalé la qualité de fabrication des cloches de volée, en particulier en Europe Centrale, où elles ont durablement servi de référentiel tant pour la fabrication que pour l'expertise de ce type de cloches.

Aux dires de fondeurs (ou de descendants de fondeurs) belges, les *Normes de Limburg* n'ont eu que peu ou pas d'impact en Belgique, en raison peut-être de l'absence d'un organe 'officiel' de certification des cloches et par le fait que les fondeurs belges ont donné la priorité à la 'beauté' sonore des cloches qu'ils fabriquaient plutôt qu'au strict respect de normes 'quantifiées'. Ces normes semblent avoir eu davantage d'influence en France.

Aujourd'hui, la pertinence des *Normes de Limburg* est mise en cause, même en Allemagne, où la critique est émise que ces normes ne se réfèrent qu'à un certain type de cloches seulement ⁽¹¹⁾ et qu'elles ne prennent pas en compte la 'note au coup secondaire' produite au niveau des tons partiels supérieurs. Une révision des *Normes de Limburg* a d'ailleurs été tentée en 1986 et en 2011.

Force est de constater que depuis la publication de ces normes, les techniques de conception, de fonte, d'accordage et d'analyse de cloches ont grandement évolué, au point tel que ces normes peuvent désormais être très facilement respectées : les fondeurs de cloches professionnels peuvent en effet garantir aujourd'hui des écarts de quelques cents au

10. Il est signalé également que l'oreille ne perçoit que des écarts dépassant 25 à 35 cents.

11. Il s'agit des *Molloktavglocken*, caractérisées par la présence d'un hum, d'une tierce mineure et d'une quinte situés, en principe et respectivement, à -1.200 cents, +300 cents et +700 cents par rapport à la note au coup.

maximum par rapport à la tonalité idéale des tons partiels des cloches qu'ils fabriquent.

Les personnes que nous avons interrogées concernant l'impact des *Normes de Limburg* confirment le danger de réduire l'appréciation de la qualité d'une cloche à ces seuls paramètres mesurables. La qualité du son perçu par l'oreille fait en effet intervenir des sensations non mesurables.

Comme mot de la fin, nous reproduisons l'opinion d'un de nos correspondants stigmatisant très bien la situation :

« Estimer la valeur sonore d'une cloche est tellement subjectif et personnel ! Une cloche qui ne correspond pas aux normes peut être fascinante ; une cloche criarde ou qui chaudronne peut être relativement juste, alors qu'une cloche très juste peut être ennuyeuse ; une cloche dont la note au coup se plaît en compagnie de partiels qui sortent de la banalité peut être intéressante et même agréable. La valeur de 'normes' paraît dès lors sujette à caution ... [PFV] »

Remerciements

Nous remercions le Prof. Rüdiger Pfeiffer-Rupp (Cologne, RFA) qui nous a mis sur la piste des écrits allemands concernant les *Normes de Limburg*. Merci à Jacques Sergeys de nous avoir donné accès à sa vaste bibliothèque campanaire afin de les consulter. Merci à Philippe Slégers pour ses encouragements à composer cet article. Merci à MM. Paul-Félix Vernimmen, Philippe Paccard (Fonderie Paccard, FR), Paul Bergamo (Fonderie Cornille-Havard, FR), Bert Augustus (Fonderie Eijsbouts, NL) Rainer Schütte (Klok & Peel Museum Asten, NL), Sheila Parker (Fonderie Taylor, UK) pour leurs avis concernant l'impact réel des *Normes de Limburg*.

Littérature consultée

- Wilfried ELLERHOST & Gregor KLAUS, dans *Handbuch der Glockenkunde*, Ed. Verlag der Martinus Buchhnadlung, Weingarten 1957.
- Andreas WEISSENBÄCK & Josef PFUNDER, dans *Tönendes Erz*, Verlag Hermann Böhlaus Nachfolger, Ed. Graz Köln 1961.
- Gerhard WAGNER, "Genormte Armut des Glockenklanges", avec en annexe "Limburger Richtlinien - Richtlinien für die klangliche Beurteilung neuer Glocken", Rubrum "Die Glocke - in den Richtlinien", dans *Beratungsausschuss für das Deutsche Glockenwesen / Kurt KRAMER, (Ed.), Glocken in Geschichte und Gegenwart (vol.1)*, Badenia Verlag, Karlsruhe 1986, pp. 261–270.
- Theo FEHN, *Limburger Glockentagung 1951*, dans *Der Glockenexperte - Band 1 et 2* Ed. Badenia Verlag, Karlsruhe 1991 et 1992.
- Pierre PACCARD, *Cahier des charges de Limburg*, dans *L'Art Campanaire* n° 56, Ed. Guilde des Carillonners de France 2005.

Sur les traces des oublié(e)s de la guerre

La cloche de l'Atlas V

Pascale Boudart

A lors que les commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918 battent leur plein avec leur lot de remerciements et de témoignages, c'est tout naturellement que nous remettons à l'honneur la cloche du bateau Atlas V. De toutes les histoires campanaires, rares sont celles rapportées avec autant d'émotion. Un petit plongeon en 1917 nous permet de nous remémorer l'épopée fluviale de cette cloche à une époque des plus tourmentées : la Grande Guerre.

Les origines de la cloche

Fondue par François Chaudoir en 1781, celle qui allait devenir la cloche du bateau Atlas V est initialement commandée pour prendre place dans la petite chapelle du village de Méry, près d'Esneux (Province de Liège).



La chapelle de Méry (dessin de F. Close)

Financée par les maigres économies des villageois et, certainement, par quelques dons plus substantiels, cette cloche devait avoir une signification plus que symbolique au sein de la paroisse. En effet, un tel achat représentait sans doute un sacrifice pécuniaire pour la population. A l'époque toutefois, le culte ainsi que la culture

de la générosité étaient coutumiers et « apporter sa pierre à l'édifice » était un acte concret.

Une fois installée dans la chapelle, la cloche retentit durant plus d'un siècle, annonçant, ça et là, les diverses célébrations et autres événements, heureux ou sombres, de ce petit hameau du bord de l'Ourthe dont les principales ressources étaient l'agriculture, l'exploitation des bois et la navigation.

C'est bien plus tard, en 1908, que le destin de la petite cloche bascula. Une église fut édiflée pour remplacer la chapelle au village et des cloches plus grandes furent commandées à la fonderie Causard de Tellin.

Initialement, la cloche de la chapelle de Méry aurait dû être incorporée aux nouvelles cloches lors de la fonte, mais le fondeur la vendit, peut-être par respect pour l'ouvrage de son prédécesseur. C'est la société liégeoise d'affrètement Gilman qui l'acheta pour la placer sur un de ses remorqueurs, l'Atlas IV d'abord (d'où l'inscription gravée sur cette cloche) et sur l'Atlas V par la suite. C'est sur ce dernier qu'elle vécut des aventures palpitantes. Rescapée de la Grande Guerre, elle est inoubliable pour ceux qui l'entendirent clamer son arrivée triomphale en pays ami, la Hollande.

L'odyssée de l'Atlas V ⁽¹⁾

« La nuit du 3 au 4 janvier 1917, des bords de la rive gauche de la Meuse, à hauteur de Coronmeuse (Liège), un petit remorqueur s'éloigne, sans bruit, se laissant porter par le courant du fleuve grossi par la crue. Le petit remorqueur est l'Atlas V. Son capitaine est le Herstalien Jules Hentjens, secondé par le pilote, un Dinantais, Charles Balbour.



Le remorqueur Atlas V

1. Récit de Lily PORTUGAELS dans La Libre Belgique du 22 septembre 2008. Voir également le site Internet www.1914-1918.be/civil_jules_hentjens.php. Dans la Gazette de Liège du 5 janvier 1922, le jeune Georges SIMENON a écrit un article relatant l'aventure de l'Atlas V, suite à une conférence à laquelle participait le capitaine Jules Hentjens.

Outre l'équipage de quatre personnes, l'Atlas V emporte, dans sa cale, 103 passagers dont 94 jeunes recrues qui veulent rejoindre le front en passant par la Hollande.

La nuit est bien noire et ce n'est qu'à hauteur d'Argenteau que le remorqueur est repéré par des sentinelles allemandes. A partir de là, c'est sous les tirs continus des mitrailleuses que le vaillant petit remorqueur poursuit sa route à 45km à l'heure. A chaque rafale, Jules Hentjens s'écrie : "*Trop p'tit les amis !*"

A cause de la crue, les barrages sont couchés, mais des îlots rendent la navigation extrêmement dangereuse, surtout de nuit et à pleine vitesse. Un auto-canot qui poursuivait le remorqueur coule dans son sillage.

En aval du pont de Visé, un pont de service avait été construit en bois par les Allemands. Impossible de ralentir, des Allemands sont sur le pont et mitraillent le bateau. Le capitaine prend la seule décision possible, il fonce droit sur des arches, arrachant un pilier. Le pont cède sur une longueur de 20 m. Malgré la violence du choc, le capitaine reste maître du gouvernail et poursuit sa route.

Presque arrivé à la frontière hollandaise, un radeau-phare garde le passage. L'alerte ayant été donnée, plusieurs mitrailleurs y ont pris place. Le capitaine n'hésite pas, il fonce et éperonne le radeau qui coule en se disloquant.

Mais il y a encore un obstacle, un câble et des chaînes traversent la Meuse dans toute sa largeur. Lancé à toute vitesse, le bateau rompt les chaînes et le câble et entre dans les eaux hollandaises.

La cloche de l'Atlas V sonne, la sirène mugit. Une partie des habitants d'Eisden sont sur les berges. Il est une heure du matin, l'odyssée a duré une heure. La population acclame les passagers qui débarquent en déployant un drapeau belge et en chantant la Brabançonne ».

Un repos bien mérité

Après la guerre, la vie a repris son cours et en 1930, alors que le remorqueur Atlas V termine son service sur la Meuse, ses propriétaires font don de la cloche au Sanctuaire de la Vierge des Pauvres de Banneux.

En souvenir des exploits héroïques du petit bateau liégeois en 1917, un pont construit à Coronmeuse reçoit, lors de l'Exposition Internationale de

1930, le glorieux nom de *Pont de l'Atlas*. Au pied de ce pont, une stèle célèbre le petit remorqueur intrépide, qui aurait été détruit en 2013 par son dernier propriétaire, un Anversois.



Le Pont de l'Atlas à Coronmeuse (Liège) en 1930



*La stèle commémorative de l'Atlas V
au Pont de l'Atlas*

Description de la cloche

D'une hauteur de 50 cm et d'un diamètre de 47 cm, la cloche porte l'inscription en relief d'origine : *CHAUDOIR F LEO (II) 1781*.

A l'opposé de cette épigraphie se trouve, gravée sur la panse de la cloche, la trace de son propriétaire de l'époque : *ATLAS IV - Gilman Frères - Liège - Belgique*.



*La cloche de l'Atlas V
au sanctuaire de Banneux*

Comme une renaissance

Tour à tour désirée, rejetée, sauvée, vendue, trimballée au gré des flots et enfin débarquée sur la terre ferme, cette cloche semblait être condamnée à l'errance éternelle.

La sagesse de la famille Gilman aura mis fin à son vagabondage en la confiant au Sanctuaire de Banneux où elle veille depuis, adossée au mur du bureau de l'Office du Tourisme.

Toutefois, durant les commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918, elle a momentanément repris la route, celle du souvenir : elle s'est arrêtée au Musée de Herstal où elle a trôné durant quelques jours à côté d'une maquette d'un remorqueur similaire à l'Atlas V et côtoyé une multitude d'objets, issus d'anciennes fonderies des alentours, ainsi qu'un grand nombre de photos liés à ces terribles événements.

Cette cloche reste, en effet, une des rares actrices « vivantes » de cette période troublée. Cela nous démontre, une fois encore, l'importance de la sauvegarde du patrimoine campanaire. Ajoutée à la qualité intrinsèque de l'ouvrage, aux épigraphies et autres représentations qui l'ornent, la longévité de la cloche lui confère un atout majeur pour la mémoire de notre histoire.

Une petite note de légèreté pour conclure

Je ne peux m'empêcher de faire un parallèle entre le cheminement d'une goutte d'eau et celui de la cloche de l'Atlas V :

- La première émerge du sol à la source, notre cloche s'est dégagée des entrailles du moule qui l'a engendrée.
- L'eau rejoint ensuite la rivière où elle brasse la vie. Notre cloche a animé la vie mouvementée des paysans de Méry-sur-Ourthe.
- A l'instar de la Meuse qui est loin d'être un long fleuve tranquille, la petite cloche a vécu des événements tumultueux sur les flots.
- Alors que le fleuve atteint naturellement la mer, la cloche de l'Atlas V a abouti au Sanctuaire de la Vierge des Pauvres de Banneux ⁽²⁾.
- Et enfin, comme la goutte d'eau qui achève son périple dans l'immensité de l'océan, notre petite cloche a rejoint, elle, l'océan des souvenirs à préserver à tout prix.

Iconographie : Internet

2. Métaphore entre la mer et la Sainte mère, la Vierge.

Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher AU MEILLEUR PRIX

Rue Léon Charlier 231 - 6927 Tellin

Tel / Fax : 084 / 366.595 - GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

Le *Belgenmonument* à Amersfoort (NL)

Du son du canon au son du carillon

Jean Ramaekers

Le 26 octobre 2016, la ville d'Amersfoort ⁽¹⁾ célébrait le centenaire du *Belgenmonument* (*Monument des Belges*) élevé sur son territoire et commémorait, par la même occasion, l'accueil réservé aux Belges réfugiés aux Pays-Bas pendant la Première Guerre mondiale.

Une exposition intitulée « *100 jaar Belgenmonument - Metselen voor vrede* » (*100 ans de Monument des Belges - Maçonner pour survivre*) à voir à la bibliothèque *Archief Eemland* présentait de nombreux documents relatifs à cette époque. Une deuxième exposition « *Rik Wouters & Nederland* » au *Musée Flehite* rassemblait une cinquantaine d'œuvres du peintre belge, plusieurs ayant été réalisées pendant son internement aux Pays-Bas.

Ces manifestations, qui n'ont pas eu un grand écho en Belgique, ont attiré l'attention de l'Association Campanaire Wallonne. Les lecteurs du *Bulletin Campanaire* découvriront une page dramatique de l'histoire de Belgique, des documents intéressants pour l'histoire campanaire, une invitation à découvrir la ville d'Amersfoort, ses carillons et son école de carillon.

La Belgique dans la tourmente de la Première Guerre mondiale - Les réfugiés belges aux Pays-Bas (1914-1919)

Le 4 août 1914, le Royaume de Belgique dont la neutralité était reconnue et garantie depuis un siècle par les grandes Puissances européennes, se découvre en première ligne pour affronter les violences de la Première Guerre mondiale. À la suite d'une circonstance inattendue, l'assassinat de l'archiduc héritier de l'Empire austro-hongrois par un nationaliste serbe à Sarajevo, par l'enchaînement de ses alliances, l'Empire allemand est amené à déclarer la guerre à la France et à violer la neutralité de la Belgique.

Les armées impériales visent en premier lieu la place forte de Liège. Mais, sa conquête s'avère plus difficile que ce que prévoyaient les plans de

1. Dans la province d'Utrecht aux Pays-Bas.

l'état-major allemand. Les difficultés rencontrées par les militaires allemands exacerbent leur méfiance et leur hostilité envers la population civile. Des massacres de civils ont lieu dès le 5 août à Visé, et, au 8 août, près de huit cent cinquante civils auront été tués et près de mille cinq cents édifices civils brûlés. La population est saisie d'une peur croissante, et beaucoup se lancent sur les routes. En l'espace de quelques jours, 15.000 à 20.000 Liégeois ont pris la fuite.

L'exode de la population belge ne fait que commencer ; il se terminera en octobre 1914 quand la bataille de l'Yser mettra fin à l'avancée des troupes allemandes et à la guerre de mouvement. Au total, près d'un million et demi de Belges ont fui le pays en l'espace de quelques semaines.

Le Royaume des Pays-Bas, pays neutre et dont la neutralité a été respectée par les belligérants, est en première ligne pour accueillir les réfugiés belges. Ils sont près d'un million qui se précipitent de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement néerlandais met sur pied une commission qui organise l'accueil et les secours. Il doit aussi faire face à l'arrivée de dizaines de milliers de soldats belges qui se sont repliés derrière la frontière à la chute d'Anvers. Ils sont désarmés et internés dans des casernes et des camps.



Camp d'internement de soldats belges à Amersfoort

La ville d'Amersfoort compte 25.000 habitants en 1914. Plus de 16.500 soldats belges s'y entassent sous tente ; plus tard, des baraques en bois

sont érigées sur des terrains militaires dans les environs. Le peintre Rik Wouters ⁽²⁾ est l'un d'entre eux. Il laissera plusieurs témoignages graphiques de sa vie d'interné, dont le dessin ci-dessous.



Camp d'internement près d'Amersfoort en 1914 (Dessin de Rik Wouters)

Les soldats sont internés mais pas prisonniers. La vie sociale s'organise peu à peu, travail, loisirs et même famille. Entre 1914 et 1918, plus de 6.000 épouses de militaires internés aux Pays-Bas franchissent la frontière pour rejoindre leur mari, emmenant parfois avec elles enfants et parents. Fin 1915, à Amersfoort, autour de 4.000 femmes et enfants d'internés sont logés dans des caves, des greniers, des hangars ou des écuries. Nel Wouters loue une chambre en ville où son mari peut la rejoindre et travailler.

Le 11 novembre 1918, la guerre prend fin. L'armistice à peine signé, le gouvernement belge crée des Offices de Rapatriement à Paris, à Londres et à La Haye. Rapatrier près de 600.000 individus et des milliers de tonnes de bagages n'est pas une entreprise aisée. Les problèmes de transport et de ravitaillement constituent de sérieux obstacles.

Entre décembre 1918 et février 1919, les soldats internés et leur famille sont les premiers à être rapatriés des Pays-Bas. En juillet 1919, la quasi-totalité des réfugiés ont quitté le pays et sont rentrés chez eux.

2. Malines 1882 – Amsterdam 1916.

Le travail dans les camps et la construction du *Belgenmonument*

Les autorités néerlandaises luttent contre l'inactivité des réfugiés, qu'elles considèrent comme une menace pour la vie sociale des camps. Les autorités belges veulent aussi améliorer les conditions des militaires internés.

L'idée germe d'organiser dans les camps un enseignement professionnel qui aurait le double avantage d'occuper les soldats et de préparer une main-d'œuvre qualifiée pour la reconstruction de la Belgique, la paix revenue.

Le concepteur et l'organisateur du programme est Omer Buyse ⁽³⁾, ancien directeur de l'Université du Travail de Charleroi. Le programme est fixé dès janvier 2016. Des enseignants sont sélectionnés parmi les internés ; des milliers de soldats sont formés en maçonnerie, menuiserie, etc. Ils travaillent pour édifier des villages pour les autres réfugiés.

C'est dans ce contexte qu'en juin 1916 une délégation belge, composée entre autres du Ministre des Arts et des Sciences, Prosper Poullet, du baron Fallon, président des écoles professionnelles, et de Camille Huysmans, conseiller communal de la Ville de Bruxelles, se rend chez le Bourgmestre d'Amersfoort, le comte van Randwijck ⁽⁴⁾, pour le remercier de l'accueil fait à ses compatriotes. Une façon concrète d'exprimer cette reconnaissance serait la construction d'un monument par les Belges internés.

La proposition est acceptée par les autorités d'Amersfoort, qui offrent un terrain sur les hauteurs de la ville. Les travaux de construction débutent le 1^{er} mai 1917. Le monument se compose de deux parties : un bâtiment rectangulaire de dimensions imposantes comprenant trois tours ; plus bas, un mur-écran orné de sculptures. L'architecte est Huib Hoste ⁽⁵⁾, adepte de l'architecture moderne, réfugié avec sa famille depuis 1914. Les sculptures sont dues à Hildo Krop ⁽⁶⁾. Le parc est dessiné par Louis Van der Swaelen ⁽⁷⁾.

Le monument est achevé à la fin de l'année 1917.

3. Velzeke 1865 - Gand 1945.

4. La Haye 1874 - Amersfoort 1962. Bourgmestre de 1912 à 1940.

5. Bruges 1881 - Hove 1957.

6. Steenwijk 1884 - Amsterdam 1970.

7. Ixelles 1883 - Montreux 1929.

La fin de la guerre, le 11 novembre 1918, le retour des réfugiés et des internés en Belgique, la brouille diplomatique entre les Pays-Bas et la Belgique ⁽⁸⁾ firent que l'inauguration du monument n'eut lieu qu'en 1938. Le 22 novembre 1938, la Reine Wilhelmine et le Roi Léopold inauguraient solennellement le *Belgenmonument* en présence du Bourgmestre van Randwijck.



Le Belgenmonument dans son état initial

Le *Belgenmonument* et l'École Néerlandaise de Carillon

Les concepteurs du *Belgenmonument* n'avaient pas envisagé de le pourvoir d'un carillon. C'est en 1967 que la tour centrale du monument fut exhaussée afin de pouvoir accueillir un carillon de 49 cloches pour l'École Néerlandaise de Carillon (Nederlandse Beiaardschool). Situé dans un bois, distant de toute habitation, le lieu offrait de nombreux avantages pour organiser les leçons et les répétitions des étudiants.

Actuellement, l'École paie un loyer mensuel à la municipalité d'Amersfoort, propriétaire du monument, pour son usage.

L'École a été fondée en 1953 à Amersfoort. Depuis, quelque 200 étudiants ont été diplômés et exercent leurs talents sur les quelque 180 carillons des Pays-Bas. Unique en son genre dans le pays, elle dispense un

8. Les tensions entre les deux pays s'expliquent par les revendications belges d'annexion territoriale de la Flandre zélandaise et du Limbourg septentrional en vue d'une meilleure défense du territoire.

enseignement conduisant au titre de Bachelier en Musique après un cycle d'études de quatre ans qui peut être poursuivi par un programme de deux ans pour le titre de Master en Musique. Depuis 1987, l'École constitue une section de la Haute École pour les Arts d'Utrecht. L'étudiant partage son temps entre les cours dispensés à Utrecht (histoire de la musique et théories musicales) et les travaux pratiques dispensés à Amersfoort (concerts et pratique de l'instrument).

L'histoire du carillon du *Belgenmonument*

En 1957, un petit carillon mobile de 24 cloches (do3 - ré3 – mi – chromatique jusqu'à do5 - ré5) est fondu par Petit-Fritsen à Aarle-Rixte ⁽⁹⁾. Il est utilisé lors de manifestations dans les villes et les villages.

En 1958, l'instrument est augmenté de 17 cloches ⁽¹⁰⁾. À cette occasion, les cloches sont dotées d'un nouveau bâti métallique. C'est l'année de l'Exposition universelle de Bruxelles. Le carillon est installé dans le pavillon néerlandais.



Le carillon au pavillon des Pays-Bas lors de l'exposition universelle de Bruxelles (1958)

Le carillon est ensuite installé au Zonnehof, dans le centre d'Amersfoort, à l'occasion de la grande exposition d'hommage à Hemony qui se tient

9. Famille de fondeurs depuis la fin du 17e s. La fonderie a été reprise par Eijsbouts en 2014.

10. Son ambitus devient alors : do2-ré2-chromatique jusqu'à fa5.

dans cette ville en 1959. Il est acquis par l'École Néerlandaise de Carillon en 1960, avec l'appui financier de la municipalité d'Amersfoort entre autres. En février 1961, un des piliers de la tour abritant l'instrument est endommagé par une tempête ; le carillon est démonté et déposé.

Comme le carillon causait une certaine gêne au Zonnehof, on se mit à la recherche d'un endroit plus favorable. Il fut finalement décidé, en 1966, de démolir la partie supérieure du *Belgenmonument* et de la remplacer par une chambre de cloches avec ouvertures.

En 1967, le carillon trouva sa place dans le monument, complété par 7 cloches dans les aigus avec l'appui financier du Fonds Prince Bernard, de l'État et de la municipalité d'Amersfoort. Le 23 septembre 1967, le carillon était opérationnel.



Le Belgenmonument dans son état actuel (tour centrale rehaussée et ajourée)

En 1985, l'École Néerlandaise de Carillon décida de confier la restauration du carillon à la firme Eijbouts. Un nouveau bourdon (= sib1) fut acquis ⁽¹¹⁾ et l'on procéda à plusieurs aménagements de l'instrument (nouveaux battants, nouveau clavier, remplacement de quelques cloches). Depuis cette date, le carillon comporte 49 cloches (sib1-do2-chromatique jusqu'à do6, raccordées comme telles au clavier).

11. Cette cloche était initialement destinée à servir comme cloche de volée à Bastogne (BE), mais fut déclassée pour cet usage.

Amersfoort et son patrimoine campanaire

L'École Néerlandaise de Carillon, installée depuis 1978 dans un bâtiment historique du centre d'Amersfoort dispose dans cette ville d'une panoplie d'instruments de concerts : les deux carillons de la tour de l'église Notre-Dame et le carillon du Belgenmonument ⁽¹²⁾.

La tour se dresse sur une grande et belle place (Lieve Vrouwenkerkhof). Surmontée d'un étage octogonal et couronnée d'un bulbe, cette imposante tour gothique du 15^e siècle, haute de 98,33 m, est l'ancien clocher d'une église détruite en 1787 par une explosion.

Curiosité exceptionnelle, elle possède deux carillons : le plus ancien compte 35 cloches dont la plupart (fondues entre 1659 et 1664) sont de la main de François Hemony, complétées de 3 petites cloches de la main de Jan Albert de Grave (1725), Melchior de Haze et Peter Hemony (1674). Le carillon moderne date de 1997 ; il provient de la fonderie Eijsbouts et compte 58 cloches.



L'École Néerlandaise de Carillon



La tour de l'église Notre-Dame

12. Cet instrument est utilisé plus spécifiquement pour l'enseignement.

La tour possède également 7 cloches de volée, fabriquées par la fonderie Hanns Martin Rincker à Sinn (DE), et une autre pièce exceptionnelle : un tambour (automate) programmable du 17^e siècle, construit par Jurrian Sprakel, récemment restauré.



Paysage à Amersfoort, avec Nel Wouters au premier plan et la tour de l'église Notre-Dame à l'arrière plan (Dessin de Rik Wouters)

Bibliographie

- Michael AMARA, *Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale. France, Grande-Bretagne, Pays-Bas*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2014.
- John HORNE & Alan KRAMER, *1914. Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, traduit de l'anglais par Hervé-Marie Benoît, Éditions Tallandier, Paris, 2011.
- Maarten JAGER, *Rik Wouters & Nederland*, Waanders Uitgevers, Zwolle, 2016.
- Hans ZIJLSTRA, *100 jaar Belgenmonument in Amersfoort*, Gemeente Amersfoort & Archief Eemland, Amersfoort, 2016.
- Luc ROMBOUITS, *Zingend Brons*, Davidsfonds, Leuven.

Remerciements

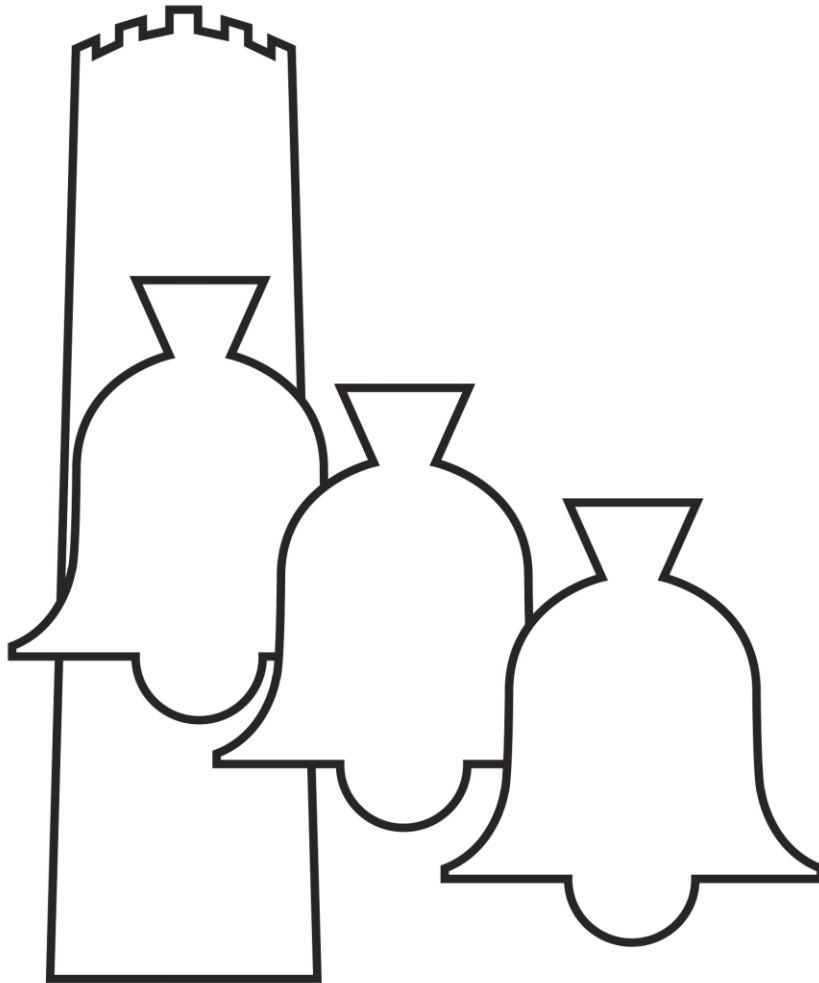
Nous remercions M. Simeon Bodden (membre de l'équipe dirigeante de l'École Néerlandaise de carillon) pour les renseignements qu'il nous a aimablement transmis sur le carillon du *Belgenmonument*.

Iconographie : Internet

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

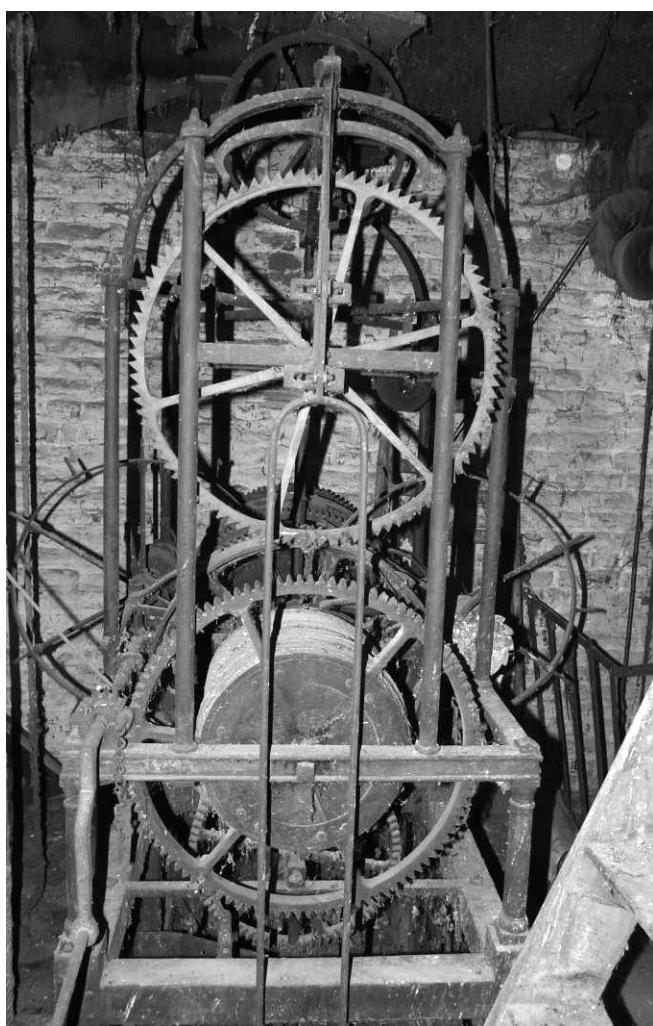
MAISON FONDÉE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be

Une horloge monumentale hors du commun à Lantremange

Marc Streel, Pascale Boudart, Serge Joris



Bâtie en 1855 à l'emplacement d'une ancienne église romane, l'église St-Sébastien de Lantremange, village de quelques centaines d'habitants dans l'entité de Waremme (Province de Liège), n'offre rien de vraiment particulier du point de vue esthétique extérieure.

L'intérieur se distingue toutefois par de très belles boiseries, un beau buffet d'orgue et une horloge de tour hors du commun.

Sur la base de photos de cette horloge que nous avait aimablement transmises Eddy Fraiture ⁽¹⁾, nous avons jugé utile d'en faire une visite d'inventaire.

Aujourd'hui hors d'usage, l'horloge occupe la majeure partie du troisième étage du clocher, dont elle est vraisemblablement contemporaine.

Il n'existe malheureusement plus d'archives relatives à son installation.

1. Eddy Fraiture est président de l'*Uurwerkgezelschap* (voir interview dans Le Bulletin Campanaire 2017/1 – n° 89, p. XXX)

Structure générale de l'horloge

Dès l'ouverture de la porte donnant accès à l'étage de l'horloge, on est frappé par l'aspect particulier de celle-ci (photo).

L'horloge est enserrée dans un bâti de type 'cage' en fer forgé, de 2,12 m de haut, 1,35 m de large et 1,28 m de profond. Les éléments de ce bâti sont assemblés au moyen de vis. Certains montants verticaux présentent des décorations. Aucune date ni nom de fabricant ne sont visibles.

L'horloge possède 3 trains de rouages* en laiton ^(2,3) (l'un pour le 'mouvement'* et deux pour les sonneries) et est dotée de deux barillets* horizontaux (pour enroulement des câbles soutenant les poids des dispositifs de sonnerie) et d'un petit barillet à une 'spire' (monté sur axe vertical et faisant partie du système de remontage du poids du 'mouvement').

Mouvement

Le 'mouvement' est muni d'un long balancier (2,90 m), apparemment à bi-lame, traversant une ouverture pratiquée dans le plancher de l'étage. Compte tenu de sa longueur, ses oscillations devaient être lentes, ce qui explique que le rapport de démultiplication au niveau du rouage principal du 'mouvement' (= roue des heures) est vraiment très grand et ne possède que deux roues.

L'échappement* est de type à ancre, agissant sur une roue dentée d'environ 50 cm de diamètre munie d'un grand nombre de dents.

Le 'mouvement' est muni d'une liaison (actuellement démontée) vers un cadran extérieur (unique, à une seule aiguille), situé à l'étage supérieur. Le 'mouvement' est également muni d'un petit cadran-témoin et d'un système de débrayage permettant les mises à l'heure de l'horloge.



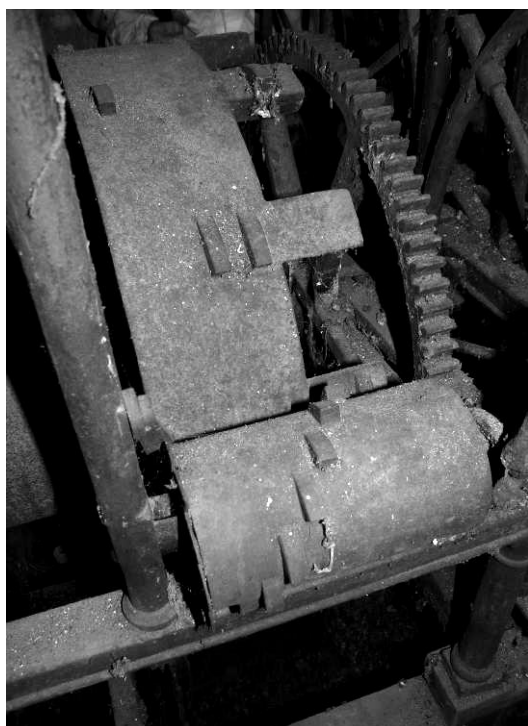
Echappement à ancre

-
2. Les dents de plusieurs de ces rouages sont taillées en 'angle'.
 3. Voir définitions techniques en fin d'article.

Systemes de sonnerie

L'horloge enclenche la sonnerie des heures et des demi-heures, sur deux cloches situées à l'étage supérieur.

Chacune de ces sonneries est commandée par une roue de compte individuelle, de conception tout à fait originale : cette roue est en effet munie, en périphérie, de taquets massifs enclenchant le démarrage de la sonnerie avant de venir buter, pour son arrêt, sur un des 12 contre-taquets d'une roue plus petite qui la joute (photo).



Roue de compte à taquets, joutée d'une petite roue à contre-taquets



Barillet et volant-aérofrein d'un des deux systèmes de sonnerie

Rare également est le fait que les volants (aérofreins*) des deux trains de sonnerie sont situés sous les grands barillets horizontaux précités, plutôt qu'à l'extérieur du bâti, comme dans la grande majorité des cas. Un de ces aérofreins est visible sous le barillet de la photo ci-dessus.

Les systèmes de sonnerie ne sont pas munis du mécanisme de 'délai'* que l'on trouve sur des horloges monumentales plus 'classiques'.

Remontage des poids

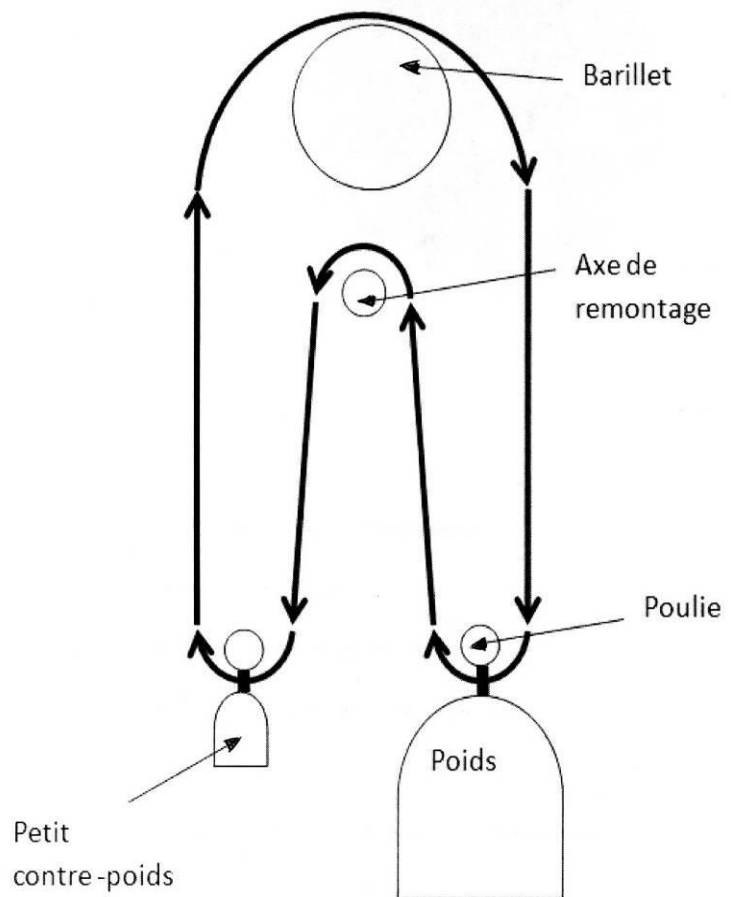
Deux coins du plafond de l'étage de l'horloge sont munis d'ensembles de poulies faisant partie des systèmes de remontée de poids. La descente des poids vers les étages inférieurs se fait dans des goulottes en bois.

Les poids des systèmes de sonnerie sont remontés à la manivelle (photo).

Le remontage du poids du 'mouvement' se fait selon un astucieux système de corde en boucle sans fin, avec poulies et contre-poids, permettant la remontée du poids principal sans manivelle ni arrêt de l'horloge. Ce système, schématisé ci-dessous, a peut-être été adopté afin de réduire l'encombrement global de l'horloge. L'autonomie du 'mouvement' est probablement de 1 jour.



Système de poulies pour la remontée des poids



Système de remontée de poids du 'mouvement' par une corde en boucle

Cloches

Le clocher de Lantremange est doté d'une cloche F. Chaudoir (datée 1766 ; diamètre = 90 cm) et d'une cloche G. Slégers (datée 1966 ; diamètre = 102 cm).

L'une servait à la sonnerie des heures, l'autre à celle des demi-heures. Leur inventaire détaillé n'était pas le but de notre visite.

Conclusions

L'horloge de Lantremange se distingue par une série d'astuces constructives rarement rencontrées jusqu'ici : système de remontage des poids du 'mouvement', géométrie des roues de compte assurant les sonneries, emplacement des aérofreins, ...

Malgré son originalité, cette mécanique ne donne absolument pas l'impression d'être un 'coup d'essai' : elle ne présente, en effet, pas de traces de modifications ni de tâtonnements constructifs. Son constructeur, dont on ne connaît malheureusement pas encore le nom, maîtrisait donc déjà très bien ces divers concepts 'innovants'.

Domage qu'en raison des priorités financières et patrimoniales qu'elle doit affronter, la Fabrique d'église locale n'ait pas la possibilité d'envisager une restauration et une mise en valeur de cette horloge. Elle le mériterait amplement, vu son originalité.

Remerciements

Nous remercions M. Walraedt, président de la Fabrique d'église de Lantremange, de nous avoir donné accès au clocher de l'église.

Merci également à Benoît Mathieu pour les précisions techniques qu'il nous a données en cours de visite.

Lexique des principaux termes techniques utilisés

Aérofrein	Dispositif à pales permettant de réguler la vitesse du train de rouages pilotant le tintement d'une cloche.
Barillet	Tambour permettant l'enroulement du câble auquel est attaché un poids moteur.
Délai	Mécanisme (bras d'arrêt) imposant un temps d'attente avant la sonnerie.
Échappement	Dispositif permettant de fractionner le temps en intervalles réguliers.
Mouvement	Partie de l'horloge assurant la mesure du temps, sa transmission vers le cadran extérieur et le déclenchement du système de sonnerie.
Train de rouage	Ensemble de roues dentées.

Iconographie : ACW (sauf schéma Internet en p. 35)

Potins campanaires

Belgique :

- **Abbaye d'Aulne : action en faveur du maintien en place du carillon local**

Pendant plusieurs décennies, le carillon automatique (13 cloches Michiels datées 1961) du clocher de l'église St-Joseph jouxtant les ruines de l'abbaye d'Aulne (Thuin) a baigné le site d'une ambiance particulièrement agréable. Suite au projet de vente de cette église, ce carillon est appelé à être transplanté dans un autre clocher de l'entité thudioise. Un comité s'est constitué en vue de militer pour le maintien de l'instrument dans son clocher d'origine. Dans un esprit de sauvegarde de patrimoine culturel immatériel (en phase avec la reconnaissance comme tel de la culture du carillon par l'UNESCO), l'ACW a officiellement pris position en faveur de ce maintien.

- **Église en vente sur Immoweb.be**

La vague de désaffectation d'édifices religieux continue à déferler. Le dernier épisode en date est la vente de l'église St-François d'Assise à Petit-Wasmes (entité de Colfontaine). Tout comme pour la vente d'une maison ou d'un appartement, l'annonce de la vente de cet édifice a été publiée sur le site *Immoweb.be* fin février. En cinq jours, cette annonce a été consultée plus de 5.000 fois ...

Étranger :

- **Pays-Bas : carillon ambulant à vendre**

Après plusieurs changements de propriétaire, le carillon mobile successivement dénommé Carillon Albert Schweitzer, Carillon Papageno puis Carillon De Palz a été mis en vente via Royal Eijsbouts. Il possède 59 cloches, d'un poids total de 20 tonnes (voir Le Bulletin Campanaire 2012/1, n° 69, p. 24).

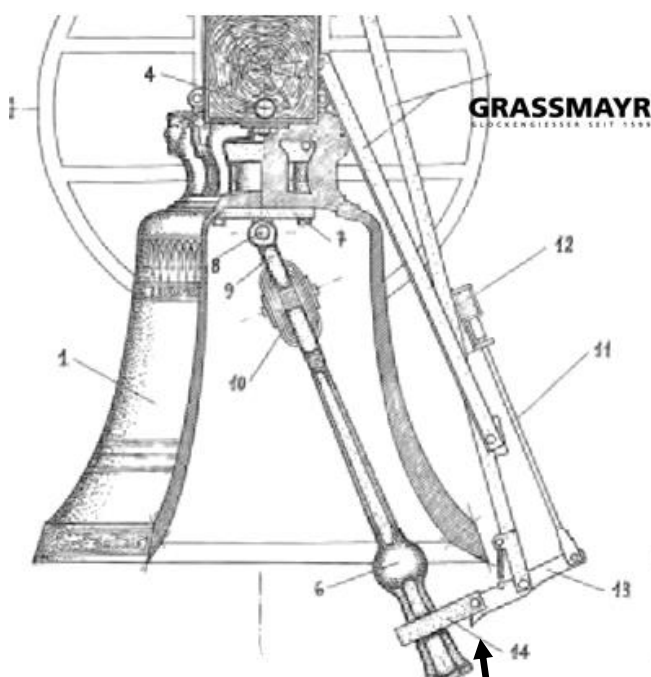
- **Lituanie : fondation de l'Association Lituanienne de Campanologie**

Quelques villes de Lituanie (dont Kaunas) sont fort actives en matière de culture du carillon. Nous avons donc appris sans surprise la mise sur pied, le 13 février 2017, de l'association lituanienne de campanologie, qui portera le nom de *Societas Campanarum Lituaniae*.

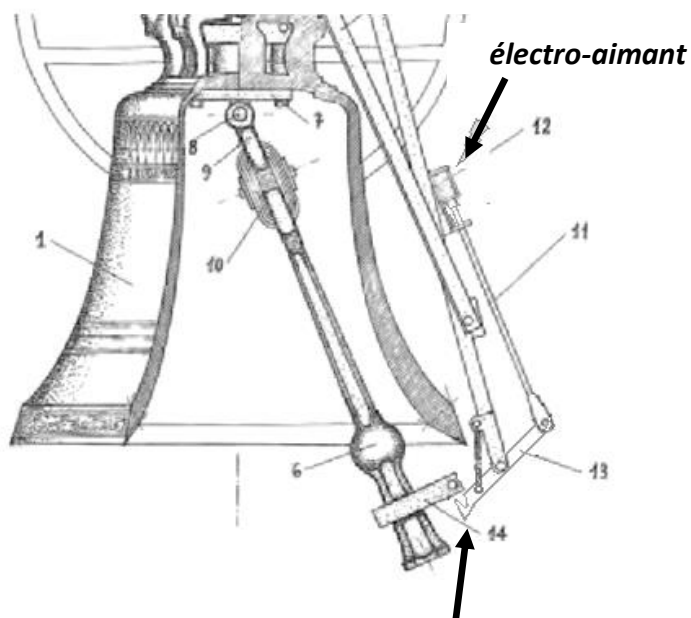
Le courrier des lecteurs

Sonneries à battant à accrochage (suite)

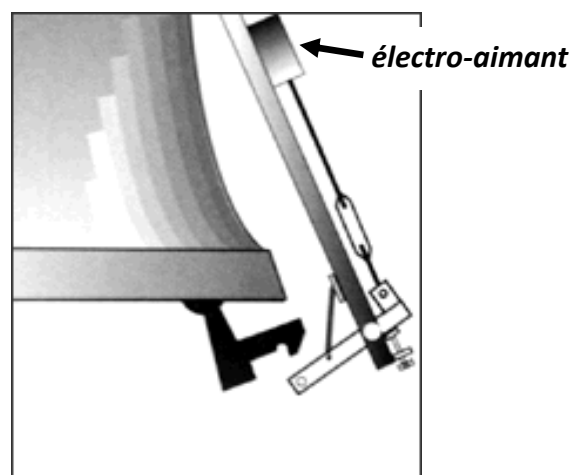
Faisant suite au Courrier des lecteurs paru dans le Bulletin Campanaire 2017/1 au sujet des sonneries avec battants à accrochage, Guy Roland nous a aimablement fait parvenir les photos et schémas ci-dessous du système développé par le fondeur autrichien Grassmayr. Pour rappel, pour ces sonneries, le battant des cloches n'est 'libéré' que lorsque celles-ci ont atteint un certain degré de balancement.



Battant accroché



*Battant décroché
par action de l'électro-aimant*



La revue des revues

**Les revues sont classées ci-dessous par ordre alphabétique.
Des informations complémentaires sur leur contenu peuvent être
obtenues au tél. 32-(0)81/61.09.68**

CLOCHES ET CARILLONS

- **Carillon News (Guild of Carillonneurs in North America, GCNA), n° 97 – avril 2017**

Le prochain congrès de la GCNA (Mariemont, Ohio) – Le Symposium Percival Price 2016 (Ottawa, Canada), consacré à la conception de tours destinées à héberger un carillon – Forum de compositeurs de musique pour carillon au Midwest International Carillon Festival 2016 (Cedar Springs, Iowa) – Nouvelles des instituts américains actifs dans le domaine de l'enseignement du carillon – Nouvelles régionales – Nouvelles de l'étranger (dont la visite de la fonderie de cloches Allanconi à Ripalta Cremasca (IT), la participation au colloque 2016 du *Deutsches Glockenmuseum* à Brunswick (DE), ...).

- **Clocke Roeland (Les amis du carillon de Gand), 21e année, n° 1 – janvier-février-mars 2017**

Prochaine excursion campanaire, à Audenarde – L'origine gantoise de la poésie *Klokke Roeland* d'Albrecht Rodenbach – Bases mathématiques du tempérament moyen (suite) – Interview du dernier maître-fondeur belge, Jacques Sergeys.

- **Klok & Peel Magazine (Klok & Peel Museum Asten, NL), 3e année, n° 7 – hiver 2016**

La thèse doctorale de Luc Rombouts consacrée aux origines du carillon – Visite du musée d'Asten par une centaine de sourds-muets et leurs accompagnants – Achat par le musée d'une cloche Claude Fremy datée 1691.

- **Magazine (Vlaamse Beiaardvereniging, VBV)
22e année, n°4 – octobre-novembre-décembre 2016**

La série descriptive des carillons de Flandre, entamée il y a plusieurs années, s'achève dans ce numéro par la présentation de l'histoire et

des caractéristiques du carillon de Zoutleeuw – Jef Denyn et consorts dans l'œuvre du peintre et vitrier d'art Jozef Beeck (Malines, 1912 - 1986) – Résumé de la thèse doctorale de Luc Rombouts présentée en novembre 2016 à l'Université d'Utrecht avec pour thème les mythes et réalités de l'origine du carillon – Annonce de la mise sur pied prochaine, par l'École de Carillon de Malines et la VBV, d'une plateforme électronique de partitions musicales pour carillon.

23e année, n° 1 – janvier-février-mars 2017

La vie et l'œuvre de Willem Witlockx (1669 – 1733), célèbre fondeur de cloches, de carillons ainsi que de canons, établi à Anvers et à Malines – Interview de Luc Rombouts et Carl Van Eyndhoven, porteurs tous deux d'un diplôme de doctorat en musicologie, suite à leurs travaux consacrés respectivement à l'histoire du carillon et à celle de la musique pour cet instrument.

HORLOGERIE MONUMENTALE

- **Het Torenuurwerk (Stichting tot Behoud van het Torenuurwerk, NL), 35^e année, n° 132 – décembre 2016**

La restauration d'horloges monumentales en fer forgé – Restauration d'une horloge monumentale du constructeur Korfhage (DE), datée 1903 et munie d'un échappement type Denison – Cornelis M. et Dirck J. Volger, constructeurs d'horloges monumentales à la fin du 17^e siècle dans le nord des Pays-Bas.

Rectificatif

Nous signalons aux utilisateurs de la fiche ACW pour inventaire de cloches qu'une erreur s'était glissée dans la note n° 4 de bas de page.

Les valeurs correctes de rapport diamètre/épaisseur (= D/e) à utiliser pour caractériser leur profil sont :

- cloche à profil lourd : $D/e = 12$
- cloche à profil moyen : $D/e = 14$
- cloche à profil léger : $D/e = 16$

La fiche d'inventaire corrigée (= version mai 2017) est téléchargeable du site www.campano.be (rubrique Patrimoine campanaire / Cloches et sonneries).

Agenda

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la rédaction du Bulletin Campanaire à fin mars.

Événements – Concours – Congrès

- **23 avril : Province de Liège : Journée *Tours ouvertes***

Organisé par *Liège-Carillons*, la journée *Tours Ouvertes* est un événement visant à faire découvrir au public un patrimoine campanaire méconnu et rarement accessible en Province de Liège. Il s'agit d'une dizaine de tours (dans les entités de Baelen, Goé, Huy, Liège, Verviers et Visé) contenant ou ayant contenu des cloches, des carillons et/ou des horloges monumentales.

Renseignements : Marie-Madeleine Crickboom (Tél. : 0479-32.19.57).

- **Du 24 au 28 mai : Wavre : 10^e édition du *Jeu de Jean et Alice***

Il s'agit d'un spectacle en plein air, de grande envergure, mettant en scène l'époque féodale de la cité et plus particulièrement l'épisode de la remise de la *Charte des Libertés et Franchises* communales aux Wavriens, en 1222, par le Seigneur Jean et sa Dame Alice. Créé au milieu du siècle dernier à l'occasion de l'inauguration du carillon local (intégré dans le spectacle), il est présenté tous les 5 ans, mobilisant sur scène plusieurs centaines d'acteurs, de musiciens et de figurants. Les représentations ont lieu du 24 au 28 mai, à 21h30, sur la Place Cardinal Mercier, au pied de l'église de Wavre.

Renseignements : www.jeudejeanetalice.be.

- **24 juin : Douai (FR) : Examen national de carillon proposé par la *Guilde des carillonneurs de France***

L'examen se déroule à partir de 14h au carillon de l'Hôtel de Ville. Il s'adresse aux élèves de 1^{er} cycle (Formation), 2^e cycle (Perfectionnement) et 3^e cycle (Qualification).

Renseignements : <http://gilde-carillonneurs-france.e-monsite.com>

- **1 - 5 juillet : Barcelone (Espagne) : 19^e Congrès de la *Fédération Mondiale du Carillon***

Le programme et les modalités pratiques de l'événement ont été décrits dans le Bulletin Campanaire 2017/1 - n° 89.

Voir également le site www.carilloncongress2017.com.

Concerts et festivals de carillon dans l'espace Wallonie-Bruxelles

Aux concerts annoncés ci-dessous (villes classées par ordre alphabétique) s'ajoutent les auditions régulières des carillons figurant en page 47.

• Ath : carillon de l'église St-Julien

Auditions festives par des carillonneurs athois :

- Samedi 13 mai à 15h30, *pour la Fête des mères*
- Jeudi 25 mai à 11h : Collectif des Carillonneurs, *à l'occasion de Sortilèges au Château*
- Dimanche 4 juin à 16 h : dans le cadre d'*Églises ouvertes*, spécial musique baroque par Chantal Mollet et Jean-Claude Molle, pour commémorer la destruction du carillon dans l'incendie de 1817
- Samedi 2 septembre à 16h : Chantal Mollet, dans le cadre de la *Ducasse d'Ath*
- Vendredi 8 septembre à 17h30 : concert de clôture de la *Ducasse d'Ath*, par la classe de carillon de l'Académie de musique d'Ath

Festival 2017 de carillon : sauf mention contraire, les concerts ont lieu le samedi à 16h :

- 3 juin : Elena Sadina (École de Carillon de Malines)
- 10 juin : Pascaline Flamme (Tournai, Mons)
- 17 juin : Bernard Michel (Saint-Amand-les-Eaux et Lille)
- 24 juin : Tom Van Peer (Malines, Lokeren)
- 5 août : Patrice Poliart (Enghien, Soignies et Mons)
- 12 août : Charles Dairay (Mons, Deinze, Saint-Amand-les-Eaux, Orchies, Le Quesnoy)
- 19 août : Alfred Lesecq (Dunkerque, Capelle-la-Grande, Honschoote)
- 26 août à 13h45 : Jean-Claude Molle (Ath)

Lieu d'écoute conseillé : cour de la Maison des Géants.

Renseignements : Tél. : 068-45.45.37.

• Bruxelles : Carillon de la cathédrale

Les concerts sont organisés par l'Association Tintinnabulum. Sauf indication contraire, ils ont lieu le dimanche à 14h00 :

- 2 juill. : Fabrice Renard (Liège St-Paul, Dinant, Echternach)
- 9 juill. : Kenneth Theunissen (Gand, Hasselt)
- 16 juill. : Pascaline Flamme (Tournai, Mons)
- V. 21 juill.: Luc Rombouts (Louvain, Tirlemont), *à l'occasion de la Fête nationale*

- 23 juill. : Audrey Dye (Wavre, Mons)
- 30 juill. : Ludo Geloën (Ypres, Furnes)
- 6 août : Francine Berte (Soignies)
- 13 août : Jakob De Vreese
- 20 août : Arend Van der Toorn (diplômé de l'École de Carillon de Malines)
- 27 août : Jean-Pierre Hautekiet (Ostende, Furnes)
- 29 oct. : Thierry Bouillet (Namur, Tournai)
- 5 nov. : Frank Deleu (Bruges, Damme)
- 24 déc. : Marie-Madeleine Crickboom (Verviers)
- 31 déc. : Mathieu Lenaerts (Tongres)

Lieu d'écoute conseillé : esplanade devant la cathédrale.

Renseignements : Tél. : 0479-73.66.64.

● **Bruxelles : Carillon du Parlement**

Les concerts ont lieu de 12h30 à 13h15 :

- 8 mai : Patrice Poliart (Soignies, Mons, Enghien), *à l'occasion de la Fête de l'Iris*
- 9 mai : Marc Van Bets (Mechelen), *à l'occasion de la Fête de l'Europe*
- 21 juin : Jan Verheyen (Hasselt, Neerpelt), *à l'occasion de la Fête de la Musique*
- 11 juill. : Wim Berteloot (Menin, Dixmude), *à l'occasion de la Fête de la Communauté flamande de Belgique*
- 21 juill. : Frédéric Dupont (Nivelles), *à l'occasion de la Fête nationale*
- 27 sept. : Charles Dairay (Mons, Deinze, Saint-Amand-les-Eaux, Orchies, Le Quesnoy), *à l'occasion de la Fête de la Communauté française de Belgique*
- 10 oct. : Frank Deleu (Bruges, Damme), *à l'occasion de la Rentrée parlementaire*
- 15 nov. : Carl Van Eyndhoven (Mol, Tilburg), *à l'occasion de la Fête du Roi et de la Fête de la Communauté germanophone de Belgique*

Lieu d'écoute conseillé : esplanade au croisement de la rue de la Presse et de la rue de Louvain.

Renseignements : Tél. : 02-501.72.49.

● **Chimay : Carillon de la collégiale Saints-Pierre-et-Paul**

Jean-Paul Rouwez, titulaire, fera tinter ce carillon au clavier très particulier aux dates suivantes :

- 23 avril à 14h30
- 14 et 28 mai à 12 h.
- 18 juin à 12 h.

- 2 juillet à 12 h.
- 6 août à 12 h. et le 26 août à 11 h.
- 10 sept. à 12 h.
- 15 oct. à 12 h.
- 5 nov. à 12 h.
- En décembre, au marché de Noël, ainsi qu'aux occasions festives de juillet-août ou sur rendez-vous.

Renseignements : Tél. : 060-21.25.14.

- **Dinant : carillon de la collégiale Notre-Dame**

En raison des travaux dans le centre-ville, la saison 2017 se limite aux auditions régulières du carillon : voir p. 47.

- **Enghien : Carillon de l'église St-Nicolas**

Sauf mention contraire, les concerts auront lieu le dimanche à 15h30, aux dates suivantes, avec Patrice Poliart au clavier :

- 30 avril
- 7, 14, 21 et 28 mai
- 4, 11 et 18 juin
- 9 et 23 juillet
- 1er octobre à 11 h, à l'occasion de l'anniversaire du jumelage avec la ville d'Enghien-les-Bains (FR)

Renseignements : Tél. : 0473-89.07.41.

- **Huy : Carillon de la collégiale Notre-Dame**

Le programme des concerts 2017 sera publié dans le prochain numéro du Bulletin Campanaire.

- **Liège : Carillon de la cathédrale St-Paul**

Chaque année, le carillon de la cathédrale met un pays à l'honneur. Cette année, ce sera la République Populaire de Chine. L'hymne national chinois et une mélodie chinoise seront joués au début de chaque concert.

Le lundi 26 juin à 10h30, les Liégeois pourront entendre un répertoire exclusivement chinois interprété au carillon par Fabrice Renard en l'honneur de l'Ambassadeur de Chine en Belgique, qui sera accueilli à la cathédrale par Mgr Delvigne. A cette occasion, création de deux compositions écrites en son honneur : l'une est signée Jean-Luc Lepage (Directeur de l'Académie de Musique de Dinant), l'autre est signée Fabrice Renard, titulaire de l'instrument.

- **Liège : Carillon de la collégiale St-Barthélemy**

Tous les dimanches après-midi entre 14h et 17h : clavier « libre » pour les carillonneurs de passage.

Activités à dates fixes :

- 2 juillet à 14h: concert « commenté », par Jean-Christophe Michallek, titulaire de l'instrument
- 16 juillet à 14h : Luc Rombouts (Louvain, Tirlemont)
- 13 août à 14h : Chantal Mollet (Ath)
- 3 sept. à 14h: Jean-Christophe Michallek + « quatre mains surprises »
- automne (date à définir) : concert des étudiants de la classe de carillon de l'Académie Grétry de Liège

Lieux d'écoute conseillés : cloître de la collégiale ou Place St-Barthélemy.

Renseignements : Tél. : 04-253.42.35.

• **Mons** : Carillon du beffroi

Outre les auditions régulières en cours d'année (voir p. 47), les cotitulaires de l'instrument accompagneront comme suit les festivités du *Doudou* :

- 10 juin à 11h et 15h30 : Patrice Poliart
- 11 juin en matinée : Audrey Dye
- 12 juin à 10h : Pascaline Flamme
- 18 juin à 12h30 : Charles Dairay

Un concert de Patrice Poliart aura également lieu le 21 juillet à 15h30, à l'occasion de la Fête nationale.

Renseignements : Tél. 065- 33.55.80 (Office du Tourisme)

• **Nivelles** : Festival de carillon à la collégiale Ste-Gertrude

Les concerts ont lieu le dimanche à 16h :

- 2 juill. : Frédéric Dupont (Nivelles)
- 9 juill. : Joey Brink (Chicago, Ill, USA)
- 16 juill. : Joost Van Balkom (s'Hertogenbosch, NL)
- 23 juill. : Marie-Madeleine Crickboom (Verviers)
- 30 juill. : Thierry Bouillet (Namur, Tournai)
- 6 août : Chantal Mollet (Ath)
- 13 août : Jean-Christophe Michallek (Liège)
- 20 août : Audrey Dye (Wavre)
- 27 août : François Clément (Tournai)
- 3 sept. : Frank Deleu (Bruges, Damme)

Lieu d'écoute conseillé : cloître de la collégiale.

Renseignements : Tél. : 067-21.54.13 (Office du Tourisme).

• **Soignies** : Carillon de la collégiale St-Vincent

Les concerts ont lieu à 16 h :

- 20 mai : Patrice POLIART (Soignies, Mons, Enghien), *dans le cadre du week-end "Wallonie Bienvenue"*

- 25 mai : Ludo Geloën (Ypres, Furnes)
- 17 juin : Carl Van Eyndhoven (Mol, Tilburg)
- 16 juillet : Tiffany Ng (Ann Harbor, MI, USA)
- 30 juillet : Jean-Pierre Hautekiet (Ostende)
- 20 août : Patrice Poliart (Soignies, Mons, Enghien), *dans le cadre de l'anniversaire du jumelage avec la ville d'Hazebrouck*
- 10 sept : Francis Crépin (St-Quentin, FR)

Lieu d'écoute conseillé : cloître de la collégiale.

Renseignements : Tél. : 0473-89.07.41.

- **Tournai : Carillon du beffroi**

Outre les auditions dominicales en cours d'année (voir p. 47), le carillon sera joué aux dates suivantes :

- Samedi 20 mai à 20h : François Clément, *dans le cadre de la Nuit des Musées*
- Mercredi 21 juin à 18 h : François Clément, *dans le cadre de la Fête de la musique*
- Vendredi 14 juillet à 15h30 : Thierry Bouillet, *à l'occasion de la Fête nationale française*
- Vendredi 21 juillet à 15h30 : Pascaline Flamme, *à l'occasion de la Fête nationale belge*
- Mardi 15 août 15h30 : Thierry Bouillet, *à l'occasion de la Fête de l'Assomption*
- Lundi 11 septembre à 12h : François Clément, *à l'occasion de la Braderie*
- Mercredi 27 septembre à 15h30 : Paul Hoste, *à l'occasion de la Fête de la Communauté française de Belgique*

Le programme de certains concerts sera choisi par le public, sur base d'une liste de mélodies fournie au préalable par le carillonneur.

Renseignements : Tél. 069-59.08.22 (Office du Tourisme)

- **Verviers : Carillon de l'église Notre-Dame des Récollets**

Le programme des concerts dans le cadre des Dimanches d'Automne sera publié dans le prochain numéro du Bulletin Campanaire.

- **Wavre : Carillon de l'église St-Jean-Baptiste**

Participation de l'instrument au spectacle '*Jeu de Jean et Alice*' décrit en p. 41. Les représentations ont lieu du 24 au 28 mai, à 21h30, sur la Place Cardinal Mercier, au pied de l'église de Wavre. Audrey Dye (titulaire) sera au clavier de l'instrument.

Renseignements : www.jeudejeanetalice.be.

AUDITION DES CARILLONS DE WALLONIE ET DE BRUXELLES

Auditions à horaire régulier :

- **Ath** (église St-Julien) : le samedi à 15h : J.-C. Molle. Le premier jeudi du mois, d'avril à novembre, à 11h30 : Chantal Mollet. Voir également p. 42.
- **Bruxelles** (cathédrale St-Michel) : les dimanches d'été à 14h : voir p. 42.
- **Dinant** (collégiale Notre-Dame) : les samedis de congés scolaires, à 15h30 : F. Renard.
- **Enghien** (église St-Nicolas) : P. Poliart : voir p. 44.
- **Florenville** (église de l'Assomption) : chaque premier mercredi du mois à 10h, de Pâques à la Toussaint : B. Goffette.
- **Gembloux** (beffroi) : le vendredi à 11h30, de Pâques à la Toussaint : S. Joris.
- **Liège** (cathédrale St-Paul) : le mercredi à 12h30, d'avril à fin septembre : F. Renard. Voir également p. 44.
- **Mons** (beffroi) : les dimanches de juin, juillet, août et septembre à 13h30 (et le 3ème dimanche du mois d'octobre à mai) : Ch. Dairay, A. Dye, P. Flamme, P. Poliart (cotitulaires). Voir également p. 45.
- **Namur** (cathédrale St-Aubain) : le samedi à 10h, de Pâques à octobre : Th. Bouillet.
- **Nivelles** (collégiale Ste-Gertrude) : le samedi entre 10h et 12h, de Pâques à fin septembre : R. Ferrière ou Fr. Dupont. Voir également p. 45.
- **Soignies** (collégiale St-Vincent) : le mardi à 11h : Fr. Berte. Certains samedis vers 15 h : P. Poliart et M.-C. Delmoitiez. Voir également p. 45.
- **Tournai** (beffroi) : le dimanche à 15h30, de Pâques au 1^{er} octobre : P. Flamme, T. Bouillet, F. Clément (cotitulaires). Voir également p. 46.
- **Verviers** (église N.-D. des Récollets) : les vendredis vers 16h : M.-M. Crickboom. Voir également p. 46.
- **Wavre** (église St-Jean-Baptiste) : le mercredi et le samedi à 11h : A. Dye. Voir également p. 46.

Auditions occasionnelles :

- **Braine-le-Comte** (église St-Géry)
- **Bruxelles** (carillon du Parlement) : carillonneurs invités : voir p. 43.
- **Chimay** (collégiale Saints-Pierre-et-Paul) : J.-P. Rouwez : voir p. 43.
- **Huy** (collégiale Notre-Dame) : G. Bernard.
- **La Louvière** (église St-Joseph) : C. Desantoine.
- **Liège** (église St-Jean-l'Évangéliste) : J.-C. Michallek
- **Liège** (collégiale St-Barthélemy) : J.-C. Michallek : voir p. 44.
- **Malmedy** (cathédrale Saints-Pierre-Paul-et-Quirin)
- **Thuin** (beffroi)

CAMP



- *Electrification*
- *Automatisation*
- *Bâtis, montures de suspensions*
- *Horloges de tours*
- *Montage, restauration et entretien d'installations en tous genres*
- *Soudure de cloche fêlée avec garantie*
- *Expertises et devis gratuits*

**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**

**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

**Made in Belgium,
Mondialement exporté**

Mont du Carillon 39 – B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32-(0)84 – 36.70.32 - Fax: ++ 32-(0)84-36.66.59

E-mail: info@campatellin.be

www.campatellin.be



Le Bulletin Campanaire est publié grâce au concours de
l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)